



**Conditions générales d'utilisation de la plateforme d'inscription en ligne en cursus de théâtre
des conservatoires municipaux d'arrondissement de la Ville de Paris**

Année 2024-2025

Les présentes conditions générales d'utilisation définissent les règles applicables de la plateforme d'inscription en ligne pour les candidats à l'entrée en cursus de théâtre (débutants en cycle 1 et non débutants à partir du cycle 2) des conservatoires municipaux d'arrondissement de la ville de Paris. Il s'agit d'une plateforme mise en œuvre par la Ville de Paris contribuant à simplifier les démarches administratives des usagers.

Ce service permet aux usagers de s'inscrire en ligne aux tests organisés pour l'entrée en cursus de théâtre (débutants en cycle 1 et non débutants en cycle 2) des conservatoires municipaux d'arrondissement de la Ville de Paris.

En faisant usage de la plateforme, l'utilisateur est réputé avoir pris connaissance et accepté l'intégralité des termes et mentions d'avertissement des présentes conditions d'utilisation.

Article 1 : Utilisation de la plateforme

Article 1.1. Conditions d'utilisation de la plateforme

L'inscription est ouverte aux candidats qui ont entre 17 et 26 ans révolus au 31 décembre 2024.

L'inscription s'effectue exclusivement la plateforme d'inscription en ligne.

L'inscription requiert la communication d'informations sur le candidat (nom, prénoms, date de naissance...) et sur le ou les responsable.s. légal/légaux (nom, prénoms, adresse courriel...), ainsi que sur l'adresse du candidat.

La certification de ces informations est indispensable à l'inscription, et requiert la production de justificatifs officiels relatifs à l'identité et la domiciliation du candidat, ainsi que des responsables légaux pour les candidats mineurs.

Chaque candidat déclare avoir pris intégralement connaissance des présentes conditions générales d'utilisation.

L'utilisation de la plateforme est soumise à l'acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions générales d'utilisation.

L'Organisateur se réserve le droit de demander, à tout moment, les justificatifs qu'il estime nécessaires à la validation des candidatures (noms, prénoms, adresse, etc.).

Toute personne ne remplissant pas les conditions de participation ou refusant d'en justifier, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la réception de la demande de communication de justificatifs nécessaires à la validation des candidatures, verra sa candidature rejetée.

Article 1.2. Modalités d'inscription et d'utilisation de la plateforme

Du 18 juin 2024 à 10h au 20 août 2024 à 15h, les candidats auront la possibilité de déposer leur candidature via une plateforme dédiée en se connectant à l'adresse www.conservatoires.paris.fr. Cette plateforme d'inscription est accessible 24h/24 pendant la période d'inscription sur tous types de supports (ordinateur, écran tactile, téléphone portable, etc.).

Lors du dépôt de leur candidature, les candidats auront la possibilité de formuler deux choix maximum pour deux conservatoires différents.

Un accusé de réception de leur candidature sera envoyé aux candidats par mail.

À l'issue de la période d'inscription en ligne, l'admission au conservatoire s'effectue sur test à l'issue de deux tours de sélection, en septembre :

Pour les élèves débutants en cursus, cycle 1 (17-21 ans)

Pour les élèves débutant en cycle 1, l'admission se fait sur **audition en deux tours** :

- **Premier tour :**

Présentation par le candidat d'un texte de son choix (texte théâtral, scène dialoguée ou monologue, extrait de roman, poème, interview...) au travers duquel le candidat se présente et témoigne de son désir de théâtre. La présentation de ce texte pourra intégrer une autre forme d'expression (chant, danse etc.) Le texte doit être su.

Épreuve d'une durée de 3 à 5 minutes maximum.

- **Second tour :**

Les candidats retenus à l'issue du premier tour seront convoqués pour participer à un stage.

L'élève retenu à l'issue du second tour entre en cycle 1.

Pour les élèves non débutants : cycle 2

L'admission s'organise **en deux tours** :

- **Premier tour en deux épreuves :**

- La présentation d'une scène dialoguée du répertoire.

- Une seconde proposition, (Parcours libre) soit préparée par le candidat, soit à l'initiative de l'enseignant.

Chaque épreuve n'excède pas une durée de 5 minutes.

En cas d'impossibilité pour le candidat de venir avec une réplique, il devra prévenir l'établissement afin que soit organisée sa réplique avec des élèves ou d'autres candidats présents. Dans ce cas, le candidat devra obligatoirement se munir d'un exemplaire de son texte pour la réplique.

Un entretien peut suivre l'audition du candidat.

- **Second tour :** Une mise en situation (stage, séance(s) de travail) suivie le cas échéant d'un entretien.

L'élève admis entre en cycle 2.

Les dates des tests seront accessibles depuis www.conservatoires.paris.fr.

Sauf exception, les jours et horaires de cours seront connus à l'issue de la période d'inscription en ligne.

Avant d'arrêter leurs choix de conservatoires lors des inscriptions, il est vivement recommandé aux candidats de consulter le descriptif téléchargeable des projets pédagogiques, ainsi que les horaires des cours, qui y figurent. Ce document est consultable sur le portail des conservatoires www.conservatoires.paris.fr, dans la rubrique consacrée au théâtre.

De manière exceptionnelle, et sans qu'il ait été possible de l'anticiper, les horaires des cours peuvent être amenés à subir des modifications liées à des contraintes organisationnelles propres à l'établissement concerné.

Article 1.3. Conditions de traitement des candidatures multiples

Les éventuelles candidatures multiples sont détectées informatiquement dès le dépôt de l'inscription. Cette phase automatisée peut être complétée d'une analyse manuelle.

Article 2 : Charte de bonne conduite et responsabilité des participants

Les participants s'engagent à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes conditions générales d'utilisation. A ce titre, chaque participant s'engage à se comporter de façon loyale et notamment à :

- Ne pas modifier ou tenter de modifier le dispositif d'inscription proposé ;
- Ne pas utiliser plusieurs adresses courriel pour une même personne physique ;

Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude, entraînera la disqualification immédiate de leur auteur.

Tout contrevenant à l'une ou plusieurs des dispositions des présentes conditions générales d'utilisation sera privé de la possibilité soit d'utiliser la plateforme, soit de valider son inscription auprès du conservatoire.

Article 3 : Décisions et responsabilité de l'Organisateur

L'Organisateur se réserve le droit de suspendre, d'interrompre, d'annuler ou de prolonger, à tout moment, la plateforme ainsi que d'en modifier les conditions, si les circonstances l'exigent, et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée et qu'une quelconque indemnité ne puisse être exigée.

L'Organisateur se réserve la possibilité de prendre souverainement toutes les décisions qu'il estime utiles pour l'application et/ou l'interprétation des présentes conditions générales d'utilisation.

L'Organisateur pourra en informer les participants par tout moyen de son choix.

L'Organisateur se réserve en particulier le droit, s'il y a lieu, d'invalider ou d'annuler tout ou partie de la plateforme s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements sont intervenus, sous quelque forme que ce soit, et notamment par la voie électronique.

Dans l'hypothèse d'une fraude, l'Organisateur se réserve en particulier le droit de ne pas attribuer de place et/ou de poursuivre en justice les auteurs.

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable des fraudes commises.

L'utilisation de la plateforme implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet, notamment les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, les risques liés à la connexion, l'absence de protection de certaines données contre les détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

L'Organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dysfonctionnements pouvant affecter le réseau Internet, ni de tout problème lié à la configuration ou à l'utilisation d'un navigateur donné.

L'Organisateur ne garantit ni un fonctionnement sans interruption du site Internet, ni aucune erreur informatique sur ledit site, ni une correction systématique des défauts qui pourraient être constatés.

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable de tout dommage, matériel ou immatériel, causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données stockées. Dès lors, toute conséquence, directe ou indirecte, pouvant en découler, notamment quant à leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale, ne pourra incomber à l'Organisateur.

La nullité, l'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales d'utilisation ne vaut aucunement renonciation de l'Organisateur à se prévaloir des autres clauses des conditions générales d'utilisation qui continuent à produire pleinement leurs effets.

Article 4 : Consultation, communication des conditions générales d'utilisation

Les présentes conditions générales d'utilisation sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de l'Organisateur www.conservatoires.paris.fr (rubrique Inscriptions).

Elles peuvent être modifiées à tout moment par l'Organisateur, sous la forme d'un avenant et publiées sur le site Internet de l'Organisateur. L'avenant entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de l'utilisation de la plateforme, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout participant refusant la ou les modifications intervenues sera réputé avoir cessé de participer.

Les présentes conditions générales d'utilisation seront adressées gratuitement dans leur intégralité à toute personne qui en fera la demande à l'Organisateur, en indiquant ses noms, prénoms et adresse (postale ou Internet), à l'adresse suivante :

Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, Service des enseignements artistiques et des pratiques amateurs, 55, rue des Franc-Bourgeois, 75004 Paris

Article 5 : Confidentialité et utilisation des données personnelles

Le traitement automatisé de données à caractère personnel est conforme aux dispositions du règlement européen relatif à la protection des données des personnes physiques (RGPD) et à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en date du 20 juin 2018.

Dans ce cadre, chacun des usagers concernés dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des données nominatives le concernant, qu'il peut exercer en adressant un courrier au Bureau des enseignements artistiques et des pratiques amateurs, service responsable du traitement des données, à l'adresse suivante :

Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, Service des enseignements artistiques et des pratiques amateurs, 55, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris

Toute demande doit être signée, accompagnée de la photocopie d'un document officiel d'identité délivré par une administration portant la signature de l'intéressé et préciser l'adresse à laquelle il souhaite recevoir une réponse.

Une réponse sera adressée par l'Organisateur dans un délai de deux (2) mois suivant la réception de la demande.

Article 6 : Litiges

L'interprétation des présentes conditions générales d'utilisation de la plateforme est soumise au droit français.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant l'interprétation ou l'application des présentes conditions générales d'utilisation.

Pour être prises en compte, les éventuelles réclamations relatives à l'application et à l'interprétation des conditions générales d'utilisation, devront être adressées par écrit, au plus tard dans un délai d'un (1) mois suivant la proclamation des résultats, à l'adresse suivante :

Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, Service des enseignements artistiques et des pratiques amateurs, 55, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris

Si ces démarches préalables ne permettent pas de régler un éventuel litige, les usagers ont la possibilité, pour engager une conciliation, de saisir le Médiateur de la Ville de Paris par courrier : 1, place Baudoyer, 75004 Paris ou par internet : www.mediation.paris.fr ou en se rendant à l'une de ses permanences (dates et horaires disponibles sur internet ou en mairie d'arrondissement).

En cas de désaccord persistant portant sur l'application et l'interprétation des présentes conditions générales d'utilisation, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au Tribunal administratif de Paris.